Tribunal correctionnel de Lille

Audience du vendredi 13 juin

Présidence de M. Hedde, vice-président

Deux fraudeurs. — Le 10 juin dernier, à Wattrelos, Ferdinand Callens et Jean Vanooteghem ont été surpris portant 80 décagrammes de tabac en poudre et kilogramme 20 décagrammes d'allumettes chimiques, le tout d'une valeur de 14 francs 80 centimes.

Callens est en outre prévenu d'infraction à un arrêté d'expulsion : les deux fraudeurs sont condamnés solidairement à une amende de 500 francs. Callens à 6 mois de prison, Vanooteghem à 1 mois de correction.

Outrages au Tribunal. — Un étranger, Pierre Gloribus, ayant été expulsé du territoire français à la suite d'une condamnation à 3 mois de prison pour coups et blessures, est rentré en France sans autorisation.

Il demeurait à Roubaix chez M. Camille Torremans, cabaretier rue des Longues-Haies, n° 97 et travaillait chez M. Joseph Stevens, tailleur d'habits. Arrêté à Roubaix le 10 juin dernier, il comparaissait à l'audience de ce jour devant le tribunal correctionnel qui le condamnait à 2 mois de prison.

« 2 mois, vous n'êtes qu'un tas de vauriens » s'écrie le prévenu qui se voit octroyer de ce chef une nouvelle condamnation à 2 ans de prison.

Deux vagabonds. — Léon Bellot et Louis Dapvril, arrêtés tous deux à Roubaix pour vagabondage, sont condamnés chacun à 2 mois de prison.

Une expulsée. Honorine Vandendaele, arrêtée à Roubaix le 10 juin dernier pour infraction à un arrêté d'expulsion, est condamnée de ce chef à 1 mois de prison.

Un mendiant. — Carlos Clabaut, surpris mendiant le 11 juin dernier à Roubaix, est condamné à 15 jours.

Une femme acquittée. — A été acquittée la veuve Leclercq née Florence Bridoux, poursuivie pour vol de tablier commis au préjudice des époux Bailly.

Outrages aux magistrats. — Un sieur Brame, condamné à 20 jours de prison pour outrages à un garde, a traité les juges de « vauriens ». — 2 ans de prison.

Attentat à la pudeur. — Enfin le Tribunal condamne à 18 mois de prison et 21 francs d'amende un sieur Alexandre Moreau, qui avait voulu abuser d'une jeune fille sur les remparts de Lille.

Maître Pointu.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, le 13 juin.

Monsieur le Directeur

du *Journal de Roubaix*,

Une simple question que je vous prie de vouloir bien porter à la connaissance de vos lecteurs.

Hall de la gare. — Dans quel but élève-t-on cette immense galerie? Assurément répondra le public c'est pour préserver les voyageurs des intemperies des saisons. Mais alors pourquoi fait-on les choses à demi.

Les trains soit au départ, soit à l'arrivée s'étendent sur toute la longueur des quais. Pourquoi la galerie vitrée est-elle arrêtée avant les bureaux de la douane laissant ainsi un tiers du parcours à découvert.

Je vous remercie, vous présente mes sincères salutations et signe,

Patrick.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

La société colombophile *Les voltigeurs de l'Enfié* a, dans sa séance du 12 juin, et suivant la demande générale, décidé que pour son concours du 14 juillet (jour de la fête nationale), sur Orléans, prix d'honneur : 1,000 francs, accepte des délégués munis d'une bonne montre, et les constateurs automatiques (système Van den Boosche) à cet effet les amateurs sont priés, de déposer leur montre ou constateur, le samedi 12 juillet, jour de l'inscription des pigeons, pour être mis à l'heure sur la montre mère. tout retard ou avance constaté de plus de cinq minutes, soit sur montre ou constateur, sera rigoureusement refusé.

Elle informe aussi les amateurs qu'à ce concours il y aura plusieurs prix d'excellence : dons de MM. Emile Moreau, conseiller général et député du Nord et plusieurs membres généreux; pour ces prix, chaque amateur n'aura le droit d'inscrire qu'un seul pigeon. Avis : la constatation se fera à la demi-minute.

— On nous prie d'insérer la note suivante :

« Le sieur Louis Ringeval, cabaretier, auberge du Pays, informe les amateurs colombophiles que toutes les formalités nécessaires pour son concours sur Chantilly, 15 courant, ont été remplies et que le lâcher s'effectuera dans les conditions prescrites aux affiches. »

Aujourd'hui samedi, mise en paniers pour le concours de Creil (168 kilom.), 150 francs de prix d'honneur en 20 prix, donné par la Fédération Roubaisienne, au siège *Des trois pigeons*, chez M. Mesplomb, au *Roi des Belges*, place du Trichon. Pour éviter l'encombrement et devant le grand nombre de pigeons engagés, les colombophiles sont instamment priés d'inscrire de bonne heure.

NORD

Mouchin. — *Mordu par un chien* — Un enfant de cinq ans, le jeune Brasseur, en jouant avec le chien de la maison, a été grièvement mordu à la cuisse et au bras. M. Brasseur a immédiatement abattu son chien et l'a fait examiner par un vétérinaire, qui a déclaré qu'il n'était pas atteint d'hydrophobie.

La gendarmerie a néanmoins ouvert une enquête.

— *Une rixe grave* a eu lieu, jeudi soir, entre un tailleur du nom de Jérome Rossant, Henri Rossier, jardinier et Catherine Ronier, cabaretière. La lutte était tellement vive qu'il n'a fallu rien moins que l'intervention du garde Dupirre et des voisins pour y mettre fin. La gendarmerie est venue constater le délit.

— *C'est encore une rixe* que les gendarmes ont constaté vendredi matin et pour laquelle ils ont dressé une contravention à deux mécaniciens, François Poupart et Camille Mazingue, qui, après une discussion, s'étaient livrés à un pugilat en règle.

— *Une série de vols.* — Les amateurs de volailles ne chôment pas à Mouchin. Ils ont enlevé une poule à M. Louis Demare et une autre à Mme Fichelle. Mais chez M. Brienne ils se sont attaqués aux coqs faisans et en ont enlevé deux d'une valeur de quarante francs environ. Enfin pour cloturer la série, ils ont emporté quantité de légumes du jardin de M. Aubin.

La gendarmerie a ouvert une enquête et croit être sur la trace des coupables.

Un précédent de l'affaire Borras. — Une erreur judiciaire dans le Nord. Le mouvement de sympathie qui se produit en faveur de la victime de la déplorable erreur du jury de l'Aude évoque un affaire du même genre qui causa une émotion non moins profonde, il y a tantôt trente ans. Il s'agit de la femme Doize, condamnée le 19 août 1861, aux travaux forcés à perpétuité par la Cour d'assises du Nord, sous l'inculpation de parricide.

Cette femme avait été désignée comme coupable par l'opinion publique. L'instruction avait établi qu'elle avait proféré, à diverses reprises, des menaces de mort contre son père. Enfin, après avoir longtemps protesté de son innocence, elle avait fini par s'avouer coupable, tout en proclamant que son mari également poursuivi, n'était pas son complice.

Or, peu après la condamnation, deux hommes, arrêtés pour d'autres crimes, furent reconnus coupables de l'assassinat. Il fut démontré qu'ils n'avaient jamais connu la fille de leur victime et qu'ils ignoraient même la condamnation dont Rosalie Doize avait été l'objet.

La Cour de cassation, saisie des deux arrêts, les cassa comme inconciliables et l'affaire fut renvoyée devant la Cour d'assises de la Somme.

Mais comment la femme Doize avait-elle été amenée à avouer un crime qu'elle n'avait pas commis?

Les nouveaux débats firent la lumière là-dessus. Rosalie Doize, mariée à un sieur Gaudin, ignorait la langue française et ne parlait guère que le flamand des environs d'Hazebrouck. Ses antécédents étaient tels que lorsque Doize, le père fut trouvé assassiné dans son lit, Rosalie fut arrêtée.

Afin de lui faire avouer le crime, le juge d'instruction d'Hazebrouck la fit enfermer dans un cachot étroit, recevant le jour par une lucarne grande comme une brique. Cette malheureuse, d'un caractère déjà irascible, fut exaspérée. Elle se révolta, on lui mit la camisole de force, sans réussir à lui faire avouer l'assassinat. Elle voulait sortir, prendre l'air du chemin de ronde, on lui répondait :

— Dites la vérité, et vous sortirez.

Sur ces entrefaites, la malheureuse s'aperçut qu'elle était enceinte; elle insista davantage pour avoir la faculté de sortir du cachot. On lui refusa sans cesse cette faveur. Enfin, effrayée, craignant de voir son enfant périr dans son sein, elle avoue tout. Après cet aveu, on lève le secret, elle peut sortir deux fois par jour. Quatre semaines après elle accouchait, l'enfant vécut vingt-quatre jours. Mais la mère avait été condamnée; la pitié du jury lui valut cependant les circonstances atténuantes.

Tout cela fut mis en pleine lumière dans les débats qui eurent lieu en novembre 1862 devant la Cour d'assises de la Somme. L'interrogatoire de l'accusée — qui avait appris le français en prison — et le récit de ses tortures révèlent des faits effroyables. Ce récit, elle l'avait fait devant ses premiers juges, à Douai, mais avec une telle exaltation que les jurés se refusèrent à la croire.

A Amiens, la lumière fut faite, entière ; un des accusés, Vanhalwyn, croyant se sauver, la désigna comme complice, mais l'autre, Verhamme, affirma qu'elle était innocente. Rosalie fut acquittée, Vanhalwyn condamné à mort, Verhamme aux travaux forcés à perpétuité.

Cette affaire produisit en France une grande sensation. On ouvrit une souscription en faveur de la victime de cette erreur judiciaire : elle produisit près de 10.000 francs.

L'incendie de Comines. — Dans les décombres de l'incendie, où le malheureux concierge a trouvé la mort, on a découvert 3,500 fr. en pièces de 5 francs en argent et 250 francs en pièces de 10 francs en or. C'était le produit des économies du brave homme.

PAS-DE-CALAIS

Arras. — *Terrible accident à Dainville.* — Encore un accident arrive avec une arme à feu et dû à un manque de précautions.

Jeudi, vers trois heures et demie de l'après-midi, un jeune homme de 17 ans, du nom de Léon Bacot, dont les parents sont cabaretiers à Dainville, était occupé à nettoyer un revolver à six coups lorsque par mégarde il appuya sur la gachette et une détonation retentit.

Le malheureux jeune homme tomba aussitôt sur le sol, se roulant sur lui-même ; une balle venait de l'atteindre au coté gauche dans la région du cœur.

La mère qui était présente, affolée et ne sachant où donner de la tête, se précipita en dehors de chez elle et appela du secours. Immédiatement quelques voisins accoururent et s'empressèrent de relever le blessé pendant qu'on était allé quérir un médecin à Marœuil.

Ce médecin, M. François, ne tarda pas à arriver et se mit en mesure d'opérer l'extraction de la balle; opération qui réussit non sans beaucoup de peine, et à l'heure actuelle le jeune Bacot est dans un état satisfaisant; s'il ne survient pas de complication, le blessé en sera quitte pour une quinzaine de jours de repos.

Bacot devait justement quitter ses parents hier pour aller à Lille se placer garçon de café.

BELGIQUE

Bruxelles. — *Asphyxié au fond d'un puits.* — Un affreux malheur est arrivé hier chaussée de Louvain, non loin du tir national.

Un ouvrier puisatier, Laurent Grave, âgé de 55 ans, réparait un puits de 35 mètres de profondeur, situé dans la cour d'une laiterie, quand, se sentant mal, il demanda du secours. On appela les pompiers et un sergent essaya de se faire descendre, mais inutilement.

Un fontainier, M. Vanderschuedren, se dévoua et put atteindre Grave, qui était étendu dans le fond du puits.

Il le lia et se fit remonter; malheureusement une des cordes cassa et le puisatier retomba d'une hauteur d'environ trois mètres.

Le sauveteur descendit de nouveau, et cette fois remonta au jour avec son fardeau; mais il était trop tard. Grave expirait quelques minutes plus tard.

Il laisse une veuve et cinq enfants.

La poste, le dimanche. — En vertu d'une décision ministérielle, la distribution locale, effectuée actuellement à midi les dimanches et jours fériés, sera supprimée à partir d'aujourd'hui dimanche 15 juin, et la dernière sortie des facteurs sera fixée, les dits jours, à 8 h. 30 soir.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 13 juin.* — Jeanne Boegaert, rue de la Balance, 13. — Suzanne Hunkeler, rue de l'Alma, 15. — Alphonse Lefebvre, Hôtel-Dieu. — Blanche Declercq, rue Solférino. — Marie Weyne, rue de Soubise. — *Déclarations de décès du 13 juin.* — Rachel Deltour, 3 ans, rues des Ogiers. Désiré Holvoet, 41 ans, Hôtel-Dieu. — Charles Maes, 68 ans, Hôtel-Dieu. — Jeanne Limbourg, 1 an, rue des Fleurs. — Blanche Martin, 2 ans, Hameau du Rutin.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 13 juin.* — Hélène Dumortier, rue Houchard. — Albert Wagnonnière, rue Dewavrin. — Cyrille Vermeersch, rue D'halluin. — René Tanghe, rue Pré de la Bailli. — Henri Herman, rue du Calvaire. — *Déclarations de décès du 13 juin.* — Achille Desbouvries, 2 mois, à la Marlière. — Henri Witterougel, 1 an, Blanc-Seau. — François Barbe, 56 ans, homme de peine, Hôpital-Civil.

BONDUES. — *Déclarations de naissances du 8 au 12 juin* — Marie Lemay, à la Payelle. — Auguste Wal, à Payelle. — Suzane Dutilleul, Bois-Blanc. — Louis Vanwymeersch, à la Place. — *Déclarations de décès du 8 au 12 juin.* — Joseph Catteau, 2 ans, à la Citadelle. — Alexandre Salembie, 51 ans, à la Place. — Céline Martin, 41 ans, pavé de Linselles.

TOUFFLERS. — *Déclarations de naissances du 8 au 11 juin.* — Henri Vanymeibeck, le Voisinage. — *Publication de mariage.* — Jules Delmarquette, 22 ans, journalier, à Touffliers, et Hortense Vandenheyden, 19 ans, journalière, à Templeuve, Belgique. — *Déclarations de décès du 8 au 11 juin* — Germaine Duprez, 3 mois, le Tricz du Quesnoy. — Auguste Dassonville, 51 ans, négociant en grains, le Pinçon.

DOTTIGNIES. — *Déclaration de naissance du 5 au 12 juin.* — Marie Debarbieux. — *Déclarations de décès du 5 au 12 juin.* — Denis Vandenbussche, 49 ans, cultivateur, rue de Mouscron. — Virginie Spriet, 76 ans, ménagère hameau de la Croix-Rouge. — Joséphine Debois, 80 ans, hameau du Crombion. — Marie Dobarbieux, hameau du Crombion.

CONVOIS FUNÈBRES & SOINS

Les amis et connaissances de la famille CHARLET-DELTOUR qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Sophie-Virginie-Joseph DELTOUR, décédée à Roubaix, le 13 juin 1890, dans sa 78e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut solennels, qui auront lieu le dimanche 15 courant, à 4 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 19.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 16 juin 1890, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Edmond-Fortuné-Louis SCAMPS, époux de Dame Philomène VANDENDRIESSCHE, ex-capitaine de mobilisée, décédé à Roubaix, le 16 juin 1889, dans sa 47e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 17 juin 1890, à 9 heures, pour le repos de l'ame de Dame Florentine HELBAUT, épouse de M. Arnould-Joseph QUIEVREUX, décédée à Roubaix, le 9 mai 1890, dans sa 24e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Opposition constante

Dans ce monde il existe deux classes d'hommes que leur profession met en opposition constante : les cuisiniers, qui travaillent à la production des maladies, et les médecins qui font tous leurs efforts pour en effectuer la guérison.

La mauvaise alimentation, l'abus de la table, les nombreux produits alimentaires sophistiqués que l'on absorbe, surtout dans les grandes villes, procurent aux neuf dixièmes de la population : des dyspepsies, des gastralgies, des « *maux d'estomac* », etc., lesquels sont le point de départ d'une foule de maladies.

Tous ceux qui digèrent mal doivent se rappeler que la plupart des embarras gastriques proviennent d'une accumulation de biles, de glaires ou de viscosités, lesquels peuvent être facilement dissipés par l'emploi du Rob Lechaux (aux jus d'herbes) dont l'action dépurative et laxative fluidifie les glaires, dissipe les ballonnements du ventre, les points de côté, et supprime les crampes d'estomac si douloureuses.

Mais il importe de ne pas être trompé. On évite toute surprise, si l'on demande à M. Lechaux, pharmacien, à Bordeaux, la notice intéressante (52e édition), qu'il a publiée sur les nombreuses altérations du sang. Ce dernier expédie aussi 3 flacons franco pour 12 francs ou 6 flacons contre 21 francs mandat. 22940

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

16 JUIN 1625

LE JARDIN D'AMIENS

Anne d'Autriche, fille du roi d'Espagne, fiancée à onze ans à Louis XIII et devenue par son mariage reine de France à quatorze ans, en avait alors vingt-trois et était dans tout l'éclat de sa beauté; coquette au souverain degré, mais en toute innocence, et « ne comprenant pas que la belle conversation, qui s'appelle ordinairement l'honnête galanterie, et où on ne prend aucun engagement particulier, pût jamais être blâmable. « Elle avait pour amie la duchesse de Chevreuse, dont le goût pour des réalités plus sensibles ne laissait pas deviner qu'elle finirait sa vie au couvent, et qui était alors prise d'une belle passion pour un anglais, lord Holland.

On avait célébré le 8 mai, par procuration, à Paris, le mariage d'Henriette de France, sœur de Louis XIII, avec le jeune roi Charles Ier d'Angleterre, et le 24 mai Buckingham était arrivé en ambassade pour la chercher. Il avait trente ans et s'appelait de son nom George Villers; beau, aimable, hardi, et d'abord aussi pauvre que beau, il s'était rapidement poussé dans la faveur du défunt roi Jacques et de son fils Charles, et était devenu en moins de sept ans gentilhomme de la Chambre, chevalier de la Jarretière, vicomte Villiers, comte de Buckingham, lord amiral, conseiller privé, riche à millions et luxueux à proportion.

Accompagné d'une suite de six à sept cents personnes, il déploya à Paris un faste inouï, pourvu de vingt-sept costumes dont l'un était couvert de diamants valant deux millions et dédaignant de ramasser ceux qui s'en détachaient. Logé à l'hôtel de Chevreuse, ami intime de Holland et à ce titre patronné par la duchesse, il eut l'occasion de voir chaque jour la reine dans les fêtes dont le mariage était l'occasion, et ressentit pour elle une passion dont elle fut touchée, « y éprouvant en elle-même quelque légère complaisance qui flattait plus sa gloire qu'elle ne choquait sa vertu, et avouant que si une honnête femme avait pu aimer un autre que son mari, celui-là aurait été le seul qui eût pu lui plaire. »

Buckingham n'avait nulle mesure dans le caractère, son père avait eu l'esprit égaré, son frère était fou à lier, son imagination s'enflamma, il crut tout possible. La Reine était allée jusqu'à Amiens conduire Henriette partant pour l'Angleterre; elle y occupait une maison avec un grand jardin donnant sur la Somme; le 13 juin au soir, elle s'y promenait accompagnée de Buckingham, suivie de lord Holland et Mme de Chevreuse, avec un écuyer en arrière ; tout à coup, au détour d'une allée tournante et sombre où elle venait de s'engager, on l'entendit crier; le présomptueux Buckingham avait oublié le respect; à l'appel de la Reine, l'écuyer accourut et Buckingham se hâta de s'évader.

Elle s'en croyait délivrée lorsqu'il revint de Boulogne quelques jours après, profitant de ce que les vents contraires empêchaient le départ pour l'Angleterre. En présence de ses femmes, il se mit à genoux devant son lit, baisant ses draps et lui disant les choses les plus tendres d'un ton qui prouvait assez qu'il n'était pas maître de sa raison ; la Reine, d'abord embarrassée, puis fort dépitée, se plaignait vivement de sa hardiesse, et lui ordonna sévèrement de se lever et de sortir, ce qu'il fit.

Il ne la revit jamais, quoiqu'il eût juré de revenir en France, fut-ce par la guerre, pour la retrouver ; le bruit qu'avait fait l'aventure du jardin lui en fit toujours fermer l'accès. Quant à Anne d'Autriche, la jalousie inquiète de Louis XIII lui fit durement expier par la suite et sa coquetterie et l'imprudence de s'être trop fiée à la pureté de son intention.

BULLETIN INDUSTRIEL
ET COMMERCIAL

Commerce spécial de la France

Tableau comparatif des quantités des fils et tissus de lin, jute et chanvre, importées pendant les trois premiers mois des années 1890, 1889 et 1888 :

	1890	1889	1888
	KIL.	KIL.	KIL.
Jute peigné	468.250	846.453	188.900
Chanvre teillé	3.457.480	2.017.793	3.937.200
» étoupes	571.100	485.245	744.300
» peigné	443.820	429.011	449.100
Lin en tiges brutes, vertes, sèches ou rouies	320.530	439.189	258.700
Lin teillé	22.371.090	25.768.092	22.549.000
» étoupes	945.750	933.882	979.400
Fils			
Fils de lin ou de chanvre, simples, écrus	387.344	491.009	477.300
Dito. simples, blanchis	14.048	7.981	7.600
» » teints	4.093	3.704	15.900
» » retors, écrus	31.670	40.300	37.200
» » blanchis	20.461	13.300	10.100
» » teints	3.948	5.900	2.200
Fils de jute	39.393	26.400	15.300
Tissus de lin ou de chanvre			
Tissus unis, ouvrés, écrus	34.345	50.772	47.415
» blanchis	60.968	72.941	61.005
» teints	2.771	1.650	1.434
Toile cirée	202.116	157.565	124.988
Coutils	3.625	3.548	7.353
Mouchoirs brodés et autres broderies	631	868	510
Dentelles et guipures	236	337	223
Tissus			
Tissus de jute pur	719.100	162.945	326.600
» mélangé	1.126	1.510	5.724

Laines

Buenos-Ayres, 12 juin.

Agio sur l'or : 230 1/2.

Le Havre, 14 juin, 9 h. 35 matin.

Voici le résumé de la huitaine :

Arrivages : 283 balles Buenos-Ayres; 73 b. Chili et 100 b. Algérie.

Ventes : 48 balles Buenos-Ayres, à 175.

Expédition directe : 134 balles Buenos-Ayres.

Stock : 3.251 b. Buenos-Ayres, dont b. ancienne tonte et 346 b. nouvelle : 196 Montevideo ; .. b. Orient; 419 b. Chili; 49 b. Pérou; 100 b. Algérie; 32 b. Espagne; ... b. Salonique; 113 b. Smyrne; .. b. Bombay; 114 b. Levant; 34 b. des Indes; 20 b. Russie; ... b. Tunisie; 13 b. Rio-Janeiro; 18 b. Pologne et 290 b. poil de chameaux.

A terme : ventes 2.375 balles, de 166 à 160, la clôture est à peine soutenue.

Anvers, 14 juin.

En disponible, il a été traité .. balles La Plata.

Liverpool, 13 juin.

Laines des Indes. — La prochaine série d'enchères commencera le 15 juillet 1890.

Arrivages depuis la dernière série 9,904 balles.

Anciennes existences tenues par importateurs 1.280 balles

Anciennes existences en secondes mains (environ) 3.000. b. Total, 14.184 b.

Le marché aux laines anglaises continue plongé dans un calme profond que des concessions importantes n'ont pu soulever.

Sur place les affaires sont un peu plus actives et les prix des provenances étrangères restent assez fermes.

Il y a en mer environ 9.000 balles qui pourront bien arriver à temps pour nos prochaines enchères de laine des Indes.

Port-Elizabeth, 17 mai.

Laines. — Le marché a de nouveau été calme pendant la dernière huitaine et les affaires ont eu relativement peu d'importance. Les Uitenhage snow white ont eu la vente de 150 b. dans les prix de 15 1/4 à 161. Les country snow white sont encore rares; vendu 90 b. Tracha, 50 b. Smithfield et quelques b. Cradock XXX à 14 1/2d. En country scoured on a fait 50 b. Wimburg, sup. de 14 à 14 1/4d. une même qté Bloemfontein à 13 1/2d. La nes en suint bleuâtres longue soie sans affaires de quelque intérêt. En laine moyenne et courte on a fait 50 b. de 3 1/4 à 5 1/2d. East London Lady Greyv nouvelle payée 5 3/4d. Laine en suint Karoo a eu la vente de 300 b. courte, légère Cradock, Middelburg de 5 3/4 à 6 d., probablement pour l'exportation.

Change. — Sur Londres à 90 jours de vue 1 3/8 0/0 d'escompte,

Melbourne, 6 juin.

Laines. — Les perspectives pour la prochaine campagne de laines d'Australie sont très encourageantes. Les enchères sur place commenceront probablement plus tôt que d'ordinaire.

Oran, 7 juin.

Les laines du Sud n'ont pas encore fait leur apparition sur le marché de Tlemcem.

Les quelques lots de suint du Tell qui ont été apport es sur le marché de Saïda, Tiaret et Marnia, ont été payés dans les prix de 70 à 80 fr. les 100 k., suivant qualité.

Montargis, 11 juin.

Les transactions de laines en suint sont commencées. Les marchands offrent aux cultivateurs de 1,70 à 1,90 le k.; mais peu d'affaires sont traitées jusqu'à ce jour.

Moulins, 11 juin.

Les laines en suint qui viennent d'être vendues, provenant de la tonte de moutons croisés, southdown ou dishley, ont été cotées de 1,40 à 1,50 le kilo. Les laines de choix n'ont pas encore leur cours établi.

Augsbourg, 10 juin.

Laines. — Transactions plus suivies. Très fines laines batardes 150, meilleures laines 120 à 130 et moyennes 100 à 110 Rm.

Posen, 11 juin.

Laines. — Les apports jusque maintenant pour la foire commençant demain s'élèvent déjà à 8000 qtx, toutefois le total des recettes de l'an dernier sera à peine atteint. Le lavage paraît être généralement très satisfaisant. La baisse des prix à Breslau a également influencé notre marché.

Varsovie, 8 juin.

Laines. — L'approche de la foire aux laines, qui se tiendra cette année le 15 courant, s'est très vivement fait sentir dans les affaires pendant la quinzaine écoulée, attendu que les fabricants, qui d'ailleurs se plaignent du débouché difficile de leurs produits fabriqués, n'ont presque rien voulu acheter. Les détenteurs sur place n'ont pu vendre moyennant de fortes concessions, que quelques petites parties des meilleures laines de Zgiery et Tomaszow avec une réduction de prix de 6 à 7 thalers sur les cours de l'an dernier. En laines Peregon russes les fabricants indigènes ont enlevé 700 pouds dans les prix de 20 à 25 roubles le poud.

MARCHÉ DU HAVRE

Le Hâvre, le 13 juin.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — Par suite des nouvelles défavorables des marchés manufacturiers, les cours sur notre place restent très faibles. Au début de la journée, les cours ont de nouveau fléchi de 0,50 centimes pour les mois d'août et novembre. Cette après-midi, on a encore continué dans le même ton, les cours accusant une nouvelle baisse de un franc pour juin, de 0 50 centimes pour juillet à décembre; septembre a été laissé inchangé, ainsi que les mois éloignés; le marché est resté à peine soutenu, mais on a traité de fortes affaires.

En clôture on cotait comme suit : janvier à mai 160.50, juin 160, juillet 160.50, août 161, septembre 162, octobre 162.50, novembre 162.50, décembre 162.

Voici le détail des lots qui ont été traités aujourd'hui : 75 balles Buenos-Ayres sur juin à 160; 25 b. dito sur août à 161.50; 225 b. dito sur septembre à 162; 500 b. dito sur octobre de 163 à 162.50; 200 b. dito sur novembre de 163 à 162.50; 200 b. dito sur décembre à 163. Ensemble 1050 balles. 7 filières ont été mises en circulation.

Cotons. — Ce matin, les cours ont été laissés sans changement.

Cette après-midi, la côte a été haussée de 12 centimes 1/2 à 25 centimet.

Selon nous, le marché a été ferme et il s'est traité de fortes affaires.

En clôture, on cotait comme suit : janvier 69 1/2 février 69 1/2, mars 69 5/8, avril 69 3/4, juin 75 1/8 juillet 75 1/4, août 75 3/8, septembre 75 1/2, octobre 73 3/8, novembre 70 1/2, décembre 69 1/2.

Les ventes de la journée atteignent 3,800 b. dont voici le détail :

50 b. sur juin à 75 1/8; 50 b. sur juillet à 74 7/8; 1200 b. sur dito à 75; 900 b. sur août à 75; 1300 b. sur septembre à 75 1/4, 50 b. sur octobre à 73 1/8; 50 b. sur novembre à 70 3/8; 200 b. sur janvier à 69 3/8.

En disponible, le marché a été beaucoup plus calme et nous n'avons eu que le placement de 185 balles. Les prix restent toujours faciles, quoique sans baisse cotable ; il faut toujours voir le low-middling New-Orléans dans la parité de 76,50.

On a traité 50 balles New-Orléans à 77 ; 110 balles Broach à 67.50 ; 35 b. Cocanadah à 55, ensemble 185 b. dont 50 Amérique.

Le disponible a baissé hier de 1/16 à New-York, New-Orléans et Augusta, Les futurs continuent à baisser à New-Orléans et à New York.

De l'ensemble des télégrammes particuliers reçus de New-York, il paraît résulter que la baisse est uniquement due au fait des ventes des petits spéculateurs, mais que les grands opérateurs conservent leur bonne opinion sur l'article.

Les débouchés de cette semaine à Liverpool ont été de 52,000 balles, dont 49 000 balles pour la filature anglaise. L'approvisionnement de ce marché est de 1,042,000 balles, dont 650,000 Amérique. Il a diminué cette semaine de 15,000 balles. On a encore fait sur ce marché, aujourd'hui, que 5,000 balles en disposible à prix à peine soutenus pour les Amérique et sans changement pour les surates. Par contre, les futurs sont en reprise de 1 à 2/64 d. soutenus.

En Angleterre on a accueilli par une forte hausse de l'argent, l'adoption du bill sur l'argent par le congrès Américain bien qu'il lui faille encore la sanction du Sénat pour avoir force de loi. Ce mouvement brutal de hausse sur l'argent n'a pas produit sur Manchester l'effet qu'on aurait pu attendre et il se fait sur ce marché un certain retour d'opinion.

Une hausse modérée et rationnelle aurait certainement engagé les exportateurs à opérer plus franchement, même en prévision des besoins à venir, mais ils ont déjà passablement acheté ces derniers temps et ils considèrent avec juste raison que ce mouvement spéculatif sur l'argent peut amener, à un moment donné des complications qui pourraient jeter de nouveau de la perturbation dans les Affaires dans l'Extrême-Orient et ils ont par suite observé une attitude toute d'expectative : le résultat a été que les affaires ont été languissantes cette semaine à Manchester.

Aux Etats-Unis, le mouvement sur lequel la spéculation à la hausse comptait; ne se fait pas aussi promptement qu'elle l'espérait, il y a eu cette semaine quelques opérateurs qui ont voulu réaliser et il en est résulté une forte baisse sur les mois rapprochés, c'est-à-dire ceux sur lesquels on avait opéré en vue d'un corner. Quand aux mois de la future récolte, ils ont assi fléchi mais dans une bien moins grande proportion.

Il est à remarquer que bien que la situation industrielle soit forte par les contrats importants que les fabricants ont en main dans presque tous les centres manufacturiers, la consommation n'est pas dépourvue, elle a au contraire, tant sous la forme de cotons disponibles que d'achats à livrer en coton d'Amérique que de l'Inde, son approvisionnement assuré pendant un certain temps et il ne faut donc pas compter sur elle pour aider à un mouvement spéculatif à la hausse. Il ne s'en suit pas que la force de la position en soit atténuée pour cela ; l'opinion des principales autorités cotonnières est toujours que le coton sera rare dans l'arrière-saison.

Marchés anglais

Bradford, 12 juin.

Laines. — Le ton du marché est déprimé. Les laines anglaises sont un peu plus faciles mais les consommateurs ne se montrent pas plus disposés à opérer et la tendance générale des prix est encore plus basse. Les genres lustrés ont encore baissé un peu.

Sur les laines coloniales la dépression est plus marquée encore et les détenteurs ne peuvent vendre à aucun prix.

En mohair il n'y a pas eu de transactions mais les prix tendent à la baisse.

Fils. — Dans le commerce d'exportation les affaires sont très restreintes, il y a seulement quelques demandes pour de petits lots durs qui doivent être livrés immédiatement.

Les affaires en retors sont très calmes et les prix sont encore faibles. Le commerce des fils simples s'est fort peu amélioré. En mohairs il s'est traité quelques affaires en n° 32.

La situation de la filature, pour les laines d'Australie, est très peu satisfaisante. Les filateurs ne sont pas complètement alimentés et ils obtiennent des ordres.

Tissus. — Il n'y a pas de changement à signaler dans cette branche.

Cotons

(*Télégrammes de* M. BULTEAU-GRIMONPREZ)

Le Havre, 14 juin.

Ventes : 100 balles. Marché soutenu.

Liverpool, 14 juin.

Ventes : 5.000 balles. Marché soutenu.

New-York, 13 juin.

Middling Upland 12 1/4. Ventes : 600 balles.

Middling américain : à New-Orléans 11 11/16; Savannah 11 3/4.

(*Dépêche communiquée par* M. Léon CLERC)

Liverpool, 14 juin, 11 h. 10.

Ventes 5.000 balles. Marché soutenu, 2 à 3/64 d. de hausse.

Livraison : août-septembre 6 30/64 d. ; septembre-octobre 6 4/64 d.; octobre-novembre 5 58/64 d.; novembre-décembre 5 55/64 d. ; décembre-janvier 5 54/64 d.

Bombay, 12 juin.

(*Dépêche de M. G. Lockhart*)

Recettes de la journée 9.500 b/s contre 4.000 l'an dernier.

Total 7 jours, 49,500 b., contre 22,600 b. l'an dernier.

Change. — Sur Paris, rapproché, 1,96 1/4 (inchangé) ; éloigné nominal. Sur Londres rapproché, 1 6 21/32 (inchangé) ; éloigné, nominal.

Alexandrie, 12 juin.

Cotons. — Recettes de la semaine, 1,000 cantars. Exportations pour Liverpool, 3.000 b., et pour le Continent, 2.000 b.

Change. — Sur Londres, 96 1/4 den. Marché soutenu.

Manchester, 11 juin.

Tissus et filés. — La consommation locale et les divers petits marchés étrangers ont enlevé quelques parties de tissus, mais il ne se manifeste pas beaucoup de nouvelles commandes pour compte de l'Extrême-Orient. Prix par continuation pleinement soutenus. Les filés sont peu activement recherchés tant pour les besoins de l'exportation que de la consommation. Les filateurs n'ont pas modifié les cotations, quoique les filés pour la consommation soient pratiquement plus faibles que les filés en paquets pour l'exportation.

Lin, Jute et Chanvre

Londres, 12 juin.

Jutes. — Calmes, avec quelques petites affaires en disponible, y compris 500 b/s Dutt M zéro à liv. st. 14.5 et 215 b/s T cœur 5 à liv, st. 14.10 cif.

Chanvres. — Calmes; fair current Manille acheteurs à liv. st. 3/4 et vendeurs à liv. st. 34.10 cif. Aux enchères d'aujourd'hui il a régné très peu de demandes et les parties suivantes ont été retirées: 593 b/s Maurice, 21 tons de Russie, 223 b/s Manille et 298 b/s Sunn. Des 843 b/s Nouvelle-Zélande offertes, 2/3 ont été vendus à prix faibles, common à fair liv. st. 19 à 19 5, bonne qualité liv. st. 21; 116 b/s Bombay vendues de liv. st. 8.5 à 9.5.

Sucres

LILLE, 14 juin.

	COTE OFFICIELLE					
	Cours du jour				Cours précéd.	
		Off.		Dom.		
Suc. n° 3 (88 deg.)	30 10	..	..	..	30 50	..
— acquittes....	82 75	..	..	..	82 75	..
— pâte 6